



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DIRECTION REGIONALE DES  
DOUANES ET DROITS INDIRECTS  
DE LILLE**

*5 rue de Courtrai CS 10683  
59033 LILLE Cedex*

Lille, le 14 février 2022

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

## **Résultat des saisies de stupéfiants par les services de la direction régionale des douanes de LILLE en 2021**

Suite à la communication par le ministre de l'Économie des Finances et de la Relance ainsi que le ministre délégué chargé des Comptes publics sur les résultats de la douane en matière de stupéfiants, la direction régionale des douanes de Lille dresse le bilan des saisies réalisées par ses services en 2021.

La direction des douanes de Lille exerce ses missions sur tout le département du Nord à l'exception de l'arrondissement de Dunkerque. Les unités et bureaux de douane interviennent et contrôlent l'ensemble des vecteurs permettant l'acheminement des stupéfiants. Si les saisies sont principalement réalisées à l'occasion des contrôles routiers (46 %), d'autres vecteurs restent aussi sous surveillance comme le transport ferroviaire ou aérien ainsi que les envois acheminés par le fret express et postal qui représentent également un nombre conséquent de saisies.

Si le nombre de constatations a légèrement évolué en 2021 (+1,2 % à 475) les quantités appréhendées ont quant à elles augmenté de près de 64 % par rapport à 2020 et viennent confirmer la tendance observée au niveau national.

- Cocaïne : + 632 %
- Héroïne : + 162 %
- Drogues de synthèse : + 80 %
- Cannabis : + 20 %

### **Contacts presses :**

M. Simon DEGRESSAC, directeur régional 09 70 27 13 01 / 00

M. Jean-Marc DEMEYERE, chef du pôle action économique 09 70 27 13 03 / 06 98 39 46 22

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

**Les résultats nationaux et les résultats 2021 de la douane française en matière de lutte contre les trafics de stupéfiants : <https://www.douane.gouv.fr/actualites/stupefiants-un-bilan-2021-de-saisies-douanieres-historique>**

**Photos : *Crédit images* : Douane française**

**[douane.gouv.fr](https://www.douane.gouv.fr)**

**[@douane france](#)**

**[Espace presse de la douane](#)**